

Communiqué – 11 janvier 2022

## Avec la BPOC et le CAPG, la CCI facilite le parcours des porteurs de projets

Après une consultation de toutes les banques gersoises, la CCI du Gers a contractualisé un partenariat, pour une durée initiale de 3 ans, avec le **Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et la Banque Populaire Occitane**.

Ce partenariat faCClility a pour objectif de simplifier et fluidifier le parcours des créateurs / repreneurs d'entreprise accompagnés par la CCI.

La CCI accompagne les porteurs de projet par le biais d'**ateliers** à la création d'entreprise :

- Ateliers " Prêts à vous lancer " : deux ateliers par mois d'une demi-journée pour informer sur le parcours, les démarches, la réglementation et les modalités de construction d'un business plan
- Atelier " Construisez un projet convaincant avec le business model Canvas " pour accompagner les porteurs de projet à construire et définir un modèle économique cohérent et crédible
- Atelier " Pitcher son projet " pour apprendre à présenter son projet à l'oral de manière claire, concise et percutante.

Elle accompagne également les porteurs de projet de création/reprise de manière **individuelle et personnalisée** pour les aider à construire leur business plan.

Chaque année, ce sont ainsi plus de **300 porteurs de projet** qui bénéficient des appuis de la CCI.

Dans la continuité de ces accompagnements, le partenariat avec la BPOC et le Crédit Agricole, permet aux créateurs et repreneurs de bénéficier d'un **parcours simplifié et de délais maîtrisés dans leurs demandes de financement bancaire**. La CCI joue ainsi le rôle de relais entre les partenaires bancaires et les porteurs de projet, et les échanges sur les dossiers sont ainsi facilités.

Le Crédit Agricole et la Banque Populaire Occitane, seront aussi présents lors des manifestations organisées par la CCI, comme cela a déjà été le cas lors des rencontres de la transmission reprise du 13 décembre dernier.

L'idée de ce partenariat est de créer une relation triplement gagnante :

- Pour les porteurs de projet, leur demande de financement est simplifiée et avec des délais raccourcis
- Pour les partenaires bancaires, les dossiers reçus sont structurés grâce à l'accompagnement des conseillers CCI
- Pour la CCI, elle offre un service supplémentaire à ses futurs ressortissants.

La mise en œuvre est d'ores et déjà effective avec plusieurs dossiers à l'étude dans les deux banques partenaires.